

# Sommaire

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	3
MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL .....	5
ACTIVITE MEDIATIQUE ET DE COMMUNICATION DE L'ANNEE 2019 .....	8
CONJONCTURE ECONOMIQUE DE L'ANNEE 2019 .....	11
ACTIVITE DE LA COTUNACE EXERCICE 2019 .....	13
<b>ACTIVITE TECHNIQUE</b> .....	<b>13</b>
- Le Portefeuille d'assurance .....	13
- Les Capitaux assurés .....	13
- Le Chiffre d'Affaires / Les Primes Emises .....	14
- Les Engagements .....	14
- Activité du Fonds de Garantie de Préfinancement Export « <b>Dhamen Finance</b> » .....	14
- Les charges de sinistres .....	15
<b>LES PLACEMENTS</b> .....	<b>15</b>
<b>RESULTAT TECHNIQUE ET RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2019</b> .....	<b>15</b>
RAPPORTS 2019 DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	16
RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES ETATS FINANCIERS 2019 .....	22
ETATS FINANCIERS EXERCICE 2019 .....	24

## SIÈGE SOCIAL

14, rue Borjine (ex 8006) Cité Montplaisir 1073 - Tunis  
Tél. : (216) 71 908 600 - Fax : (216) 71 909 439  
Email : boc@cotunace.com.tn - Site Web: www.cotunace.com.tn

## AGENCE SOUSSE

Rue Mohamed Maârouf - Immeuble GLOULOU 1<sup>er</sup> étage - 4000 Sousse  
Tél. : (216) 73 220 609 / (216) 73 220 610 - Fax : 73 220 611 - E-mail : sousse@cotunace.com.tn

## AGENCE SFAX

Avenue 14 Janvier Immeuble EL AIN PALACE 7<sup>ème</sup> étage - Bur N° 702 / 3027 Sfax  
Tél. : (216) 74 417 777 / (216) 74 417 778 - Fax : 74 417 770 - E-mail : sfax@cotunace.com.tn



# COTUNACE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur  
**LEADER DE L'ASSURANCE CREDIT ET CAUTIONS  
EXPORT + VENTES LOCALES**

## Prévention, Indemnisation et recouvrement de vos créances Couverture des risques commerciaux et politiques



- Contrat d'Assurance « **MABI3ATI** » : Courant d'affaires exportations + ventes locales régulières
- Contrat d'Assurance « **TASDIR** » : courant d'affaires Exportations
- Contrat d'Assurance « **ESSALAMA** » : courant d'affaires ventes locales
- Contrat d'Assurance multirisque Export « **CAMEX** »
- Contrat d'Assurance crédit Individuel « **PI** » : pour la couverture des opérations d'exportation ponctuelles
- Contrat d'Assurance des **Caution**s (Exportations + ventes locales)
- **Pour les Banques**
  - Contrat d'Assurance de la confirmation des lettres de crédits « **L/C** »
  - Contrat d'Assurance **Crédit Acheteur**
- « **Dhamen Finance** » pour faciliter le préfinancement bancaire des exportations
- Contrat d'Assurance Simplifié « **ACS** » : pour les PME
- **Assistance pour le recouvrement** de vos créances impayées
- Contrat d'**Assurance des Investissements** en Tunisie + à l'étranger

# Conseil d'administration

## Président du Conseil

Mme Souheila CHABCHOUB : Président Directeur Général

## Administrateurs

Mr. RAFIK CHOUCANE : Etat tunisien (Ministère des Finances)

Mr. Youssef NAJI : Etat tunisien (Centre de Promotion des Exportations)

Mme. Salwa MASMOUDI : Etat tunisien (Banque Centrale de Tunisie)

Mr. Abdullah Ahmed ALSABEEH : Compagnie Inter Arabe pour la Garantie des Investissements et des Exportations (**Dhaman**)

Mr. Fathi CHATTI : Compagnie Inter Arabe pour la Garantie des Investissements et des Exportations (**Dhaman**)

Mr. Oussama MELLOULI : Société Tunisienne de Banque (**STB**)

Mme. Ahlem BEN ZINE EL ABIDDINE : Banque Nationale Agricole (**BNA**)

Mr. Adel GUAIDA : Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance (**STAR**)

Mr. Adnen ESSAIEM : Société Tunisienne de Réassurance (**TUNIS RÉ**)

Mr. Hatem MANAI : Assurance **COMAR**

Mr. Antoine LEMONNIER : **ATRADIUS**

**Commissaire aux comptes** : Union Audit Tunisie « **UAT** »



+35  
ans  
سنة



Mot du

## Président du Conseil



15,8 MDT

Chiffre d'affaires, soit une  
évolution de 4,2%

4,3 MDT

Résultat technique avec une  
évolution de 30%

8,9 MDT

Résultat comptable brut avec une  
évolution de 9%L'Afrique est la première  
destination des exportations  
assurées avec une part de 50%**Mesdames et Messieurs,  
chers Actionnaires ;**

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur «COTUNACE» qui analyse l'évolution de son activité technique et financière et présente les états financiers de l'exercice comptable 2019.

L'année 2019 a été marquée par le renforcement de l'orientation stratégique de la COTUNACE visant le soutien des entreprises tunisiennes exportatrices et l'offre d'une meilleure couverture à ses assurés qui répond à leurs besoins évolutifs en assurance pour les aider à saisir toutes les opportunités d'exportation et conquérir de nouveaux marchés surtout africains qualifiés de stratégiques pour l'économie nationale, ce qui a permis aux exportations assurées vers ces marchés de maintenir leur positionnement au premier rang depuis 2015 avec une part d'environ 50%.

La COTUNACE a continué en 2019 le renforcement de son rôle et le développement de son activité pour rapprocher ses services des entreprises tunisiennes et ce à travers un programme de communication et de sensibilisation dans les supports de communication les plus importants en plus de la participation à de nombreux séminaires, rencontres et foires dans la plupart des régions couvrant la quasi-totalité du territoire national.

La COTUNACE a continué en 2019 à renforcer sa coopération avec les banques tunisiennes opérant dans le domaine du financement des exportations pour développer un partenariat entre ces banques en tant qu'organismes de financement et la COTUNACE en tant qu'assureur des exportations nationales. Cette coopération a été couronnée notamment par la signature d'un accord de partenariat avec **Al-Wifak Bank**, en plus de l'organisation de nombreux workshops et rencontres pour



présenter les nouveaux produits que nous offrons et que nous avons développés pour répondre aux besoins des entreprises et banques tunisiennes, en plus de présenter nos produits classiques.

L'année 2019 a été aussi marquée par la révision du cadre législatif et réglementaire du Fonds «**Dhamen Finance**» qui offre une garantie aux banques finançant les opérations d'exportation.

Cette révision a permis de donner à la garantie fournie par «**Dhamen Finance**» la qualité de «**garantie indépendante**» ce qui permet d'indemniser la banque directement en cas de non remboursement du crédit sans recherche préalable des origines. De même, le champ d'intervention de «**Dhamen Finance**» a été élargi pour inclure toutes les entreprises exportatrices et non uniquement les PME et pour couvrir les cautions bancaires liées aux opérations d'exportation.

D'autre part, en 2019 la **COTUNACE** a modernisé et a développé son système d'information en se basant sur les nouvelles technologies ce qui permettra la digitalisation des services fournis par la Compagnie notamment via son nouveau site web.

### Honorables actionnaires,

Suite à ces performances enregistrées dans les différents domaines, la **COTUNACE** a été couronnée, pour la deuxième fois, «**Meilleure Compagnie d'Assurance Crédit en Tunisie 2019**». Cette distinction honorifique a été remise à la **COTUNACE** par le renommé magazine international «**Global Banking & Finance Review**», spécialisé dans le domaine financier et publié en anglais à Londres et qui fournit des informations et analyses actualisées d'intérêt pour le secteur financier, les banques, les compagnies d'assurance et les institutions financières.

Ce prix est décerné selon des critères qui prennent en compte les résultats de l'entreprise, le développement de son activité et son excellence dans le domaine de l'innovation. Ce couronnement international confirme les succès remarquables réalisés par la **COTUNACE**.

### Honorables actionnaires,

La **COTUNACE** a réussi au cours de l'année 2019 à enregistrer un développement remarquable de son activité à différents niveaux, et ce malgré la conjoncture économique difficile aussi bien au niveau national qu'international.

Le chiffre d'affaires a atteint **15,8 MDT** contre 15,1 MDT en 2018, avec un résultat comptable de **8,9 MDT** contre 8,2 MDT en 2018. Le résultat comptable net s'est élevé à **5 MDT** et **5,3 MDT** après la neutralisation de la participation exceptionnelle au profit de l'Etat.

L'activité technique de la **COTUNACE** au cours de l'année 2019 a été caractérisée notamment par :

- La signature de **61** nouveaux contrats.
- Renforcement des provisions techniques de **27,5%** et les indemnités servies par la Compagnie au titre du risque commercial ont atteint **2,9 MDT**
- Renforcement des fonds propres de **12,4%** pour atteindre **44,3 MD**
- Poursuite de la tendance positive des résultats techniques enregistrés qui s'élèvent à **4,3 MDT** contre 3,3 MDT pour l'année 2018, soit une évolution d'environ **30%**.
- Le total des placements a atteint environ **153,5 MD** contre 139,5 MD en 2018, soit une croissance de **10%**.
- Une évolution soutenue du rendement des placements d'environ **15,2%** atteignant **8,4 MDT** en 2019
- Une croissance continue de la rentabilité du capital qui a atteint **19%** en 2019.

Enfin, je saisis cette occasion pour adresser mes vifs remerciements à nos chers actionnaires pour leur soutien continu, aux membres du Conseil d'Administration pour leur précieux concours, ainsi qu'au personnel pour son dévouement.

**Le Président du Conseil d'Administration**  
**Souheila CHABCHOUB**

## ASSURANCE CREDIT COMMERCIAL «MABI3ATI» (Exportations+ventes locales)



### CONTRAT D'ASSURANCE CREDIT COMMERCIAL «MABI3ATI» (Courant d'affaires Exportations et ventes locales)

- **Adaptée** aux besoins de la majorité des entreprises économiques
- **Destinée** aux entreprises économiques (**résidentes ou non résidentes**), qui réalisent des **exportations** régulières de biens ou de services et/ou des **ventes locales**, payables à crédit, et permettant une garantie à caractère **revolving**
- **Accordée** sur la base d'un découvert sur chaque acheteur agréé **à l'export** et/ou sur **le marché local**, automatiquement renouvelable à hauteur des paiements reçus de l'acheteur **étranger** ou **tunisien**
- **Couvre** les pertes de non paiement dues à la réalisation d'un **risque commercial**
- **Extensible**, pour **les opérations d'Export** aux risques sur acheteurs publics, aux risques non commerciaux et aux risques d'interruption de marché



**COTUNACE**

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur

**LEADER DE L'ASSURANCE CRÉDIT**

www.cotunace.com.tn

## Activité médiatique et de communication

# Année 2019

Le 09 décembre 2019, la COTUNACE a été couronnée pour la deuxième fois «La meilleure Compagnie d'assurance crédit en Tunisie en 2019» par le renommé magazine international «Global Banking & Finance Review», spécialisé dans le domaine financier et publié en anglais à Londres et fournit des informations et analyses actualisées d'intérêt pour le secteur financier, les banques, les compagnies d'assurance et les institutions financières.

Ce prix est décerné selon des critères qui prennent en compte les résultats de l'entreprise et le développement de son activité et son excellence dans le domaine de l'innovation. Ce couronnement international confirme les succès remarquables réalisés par la COTUNACE.

En 2019, la COTUNACE a continué à renforcer son rôle, développer son activité et rapprocher ses services des entreprises tunisiennes à travers plusieurs actions de communication et de sensibilisation axées notamment sur :

### ■ Actions médiatiques

- La réalisation de campagnes publicitaires pour promouvoir la COTUNACE et ses produits et ce dans plusieurs supports de presse écrite nationale et internationale notamment «l'Economiste Maghrébin», «Réalités» et dans plusieurs catalogues relatifs aux salons et foires sectoriels.
- Janvier 2019 : Sponsoring du programme annuel 2019 de Tunisia Africa Business Council «TABC» pour intensifier et renforcer la présence de la COTUNACE dans les manifestations africaines organisées par TABC afin de commercialiser les produits



de la Compagnie auprès des entreprises tunisiennes qui exportent vers le marché africain.

### ■ Renforcement et consolidation de la collaboration avec les banques et les organismes d'appui

- Renforcement de la collaboration avec les banques opérant dans le domaine du financement des exportations pour les encourager à utiliser la garantie de la COTUNACE pour financer les exportations tunisiennes dans les deux phases pré et post expédition.
- 14 mars 2019 : Signature d'un accord de coopération avec Al-Wifak Bank pour renforcer la collaboration entre les deux institutions et pour la concrétisation des objectifs du Programme National de Développement des Exportations (PDE3). Cette coopération s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique de la COTUNACE et d'Al-Wifak Bank pour contribuer au développement des entreprises exportatrices tunisiennes en les aidant à financer leurs exportations en phase de pré-expédition en se basant sur la garantie fournie par la COTUNACE. Cet accord permettra à la COTUNACE

d'élargir le champ d'intervention de «**Dhamen finance**» pour couvrir les clients des banques islamiques.

- Renforcement de la collaboration avec les organismes d'appui afin de rapprocher les services et produits de la **COTUNACE** aux entreprises tunisiennes dans les régions:
- ▼ **Janvier 2019**:Renouvellementdel'adhésion à **TABC** (Tunisian Africa Business Council) dans le but de promouvoir les produits et services de la **COTUNACE** auprès des entreprises exportatrices notamment sur le marché africain.
- ▼ **07 mars 2019** : Présentation d'une intervention sur «Le rôle et les mécanismes de «**Dhamen Finance**», en marge d'une réunion organisée par l'**UTICA**-Monastir pour présenter les nouvelles mesures pour encourager l'exportation.
- ▼ **25 juin 2019** : Présentation du rôle de la **COTUNACE** dans le cadre de la deuxième édition du Forum des Chambres Tunisiennes de Commerce et d'Industrie qui s'est tenue à Sfax sur «Relations économiques: Développement Sud-Sud».
- ▼ **13 novembre 2019** : Présentation de la **COTUNACE** et son rôle dans la garantie des exportations nationales et ce dans le cadre de la journée d'information organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Sud-Ouest à Tozeur au profit des entreprises exportatrices de la région.

### ■ Participation à des manifestations

La **COTUNACE** a participé à plusieurs manifestations nationales et internationales visant à présenter ses services et produits d'assurance aux institutions économiques et aux banques:

- **05-06 février 2019** : Participation active de la **COTUNACE** à la 2<sup>ème</sup> édition du forum «**Financing Investment and Trade in Africa : FITA 2019**», organisé par «**TABC**» et la participation à l'animation d'une table

ronde de haut niveau sur «**Intelligence économique et garantie du commerce et de l'investissement en Afrique: méthodes modernes d'évaluation de l'information**».

- **17-21 février 2019** : Participation à la 43<sup>ème</sup> conférence annuelle de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines «**FANAF**» qui s'est tenue à Tunis du 17 au 21 février 2019 sous le patronage de Mr. le Président du Gouvernement, et participation à une table ronde de haut niveau sur «**Infrastructures minimales du marché pour accompagner le développement**» qui a souligné principalement le rôle de la technologie numérique dans le développement du marché de l'assurance en Afrique.

Mme. Souheila Chabchoub, Président Directeur Général de la **COTUNACE**, a présenté au cours de cette table ronde la **COTUNACE** et son rôle dans la sécurisation et la facilitation du financement des exportations tunisiennes en invitant les marchés africains de l'assurance à mettre en place les mécanismes de l'assurance crédit export et domestique afin de contribuer au développement aussi bien de leurs services d'assurance que celui de leurs économies nationales et intra africaine. À cette occasion, Mme. Souheila Chabchoub a été honorée pour sa participation active à cette table ronde de haut niveau.



- 12 - 13 décembre 2019 : Participation active de la COTUNACE à la deuxième édition du forum «Tunisia Business Export», organisée à Sfax par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax en coopération avec l'Agence allemande de coopération «GIZ».

#### ■ Renforcement de la collaboration avec nos confrères étrangers

- 30 septembre-02 octobre 2019 : Participation à la dixième réunion Annuelle d'Aman Union et à la réunion du bureau

exécutif organisées à Muscat/Oman, qui ont coïncidé avec la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Union. Aman Union regroupe les assureurs-crédit arabes et islamiques et vise à développer davantage l'assurance crédit et la garantie des investissements dans les pays membres notamment par l'échange de l'information commerciale, des expériences et l'assistance technique pour le développement des sociétés opérant en cette branche d'assurance et la constitution de nouvelles sociétés.



# Conjoncture Economique de l'Année 2019

## Environnement Economique International<sup>1</sup>

En 2019, le taux de croissance économique mondiale s'est élevé à **2,9%** selon le Fonds Monétaire International «FMI» (contre 3,6% en 2018). En avril 2020, le FMI a révisé à la baisse ses prévisions pour la croissance économique mondiale attendue en 2020 (-3%) en raison des conséquences de la pandémie Covid-19 sur l'activité économique mondiale. Cette baisse est plus sévère que la crise financière de 2008-2009.

De même, le FMI a revu à la baisse ses prévisions du taux de croissance économique pour la plupart des pays et régions en raison des répercussions économiques attendues de la pandémie Covid-19 qui a imposé un confinement dans la plupart des pays du monde, ce qui a conduit à l'arrêt presque complet de l'activité économique à l'exception de certains secteurs vitaux.

Pour les pays développés, le taux de croissance a atteint 1,7% en 2019 contre 2,2% en 2018 avec une actualisation des estimations du taux de croissance pour l'année 2020 qui sera négative de l'ordre de -6,1%.

Quant à la zone Euro, le taux de croissance a atteint 1,2% en 2019 contre 1,9% en 2018 et le Fonds Monétaire International a réduit ses estimations du taux de croissance de cette région pour l'année 2020 qui sera de l'ordre de -7,5%.



En ce qui concerne les pays émergents et en développement, le taux de croissance a atteint 3,7% en 2019, et le FMI a également révisé le taux de croissance de cette région pour 2020 qui sera négatif de l'ordre de -1%.

Pour les marchés financiers internationaux, les indicateurs les plus importants des principales bourses financières au cours de l'année 2019 ont enregistré une hausse exceptionnelle, principalement en raison de la hausse enregistrée dans les indices boursiers américains, grâce à l'évolution de la croissance économique et de l'emploi aux États-Unis, qui a eu aussi un impact positif sur l'évolution des marchés financiers des principales bourses mondiales notamment au Japon et en Europe<sup>2</sup>.

Pour ce qui est des marchés des changes internationaux, l'année 2019 a été marquée par une légère baisse du taux de change de l'euro par rapport au dollar. Ainsi, le prix de l'euro s'élevait à 1,121 dollars fin décembre 2019 contre 1,147 dollars fin 2018.

<sup>1</sup> Prévisions croissance économique mondiale : Fonds Monétaire International-avril 2020

<sup>2</sup> Conjoncture BCT N°126-janvier 2020

## Environnement Economique National<sup>3</sup>

Au cours de l'année 2019, l'économie nationale a enregistré une baisse du taux de croissance économique pour atteindre 1,4% contre 2,5% en 2018. En avril 2020, le FMI a réduit ses prévisions du taux de croissance de l'économie nationale pour l'année 2020 qui sera de l'ordre de -4,3% du fait des répercussions de la pandémie Covid-19 sur l'activité économique nationale, soit la plus forte baisse depuis l'indépendance<sup>4</sup>.

Le secteur du tourisme a connu une évolution positive au cours de l'année 2019, mais avec un taux moins élevé qu'en 2018 (15,4% contre 20,5%), avec l'enregistrement d'une augmentation des recettes touristiques de 35,7% contre 46,3% en 2018 pour atteindre 5.619 MDT.

Par ailleurs, l'indice de production industrielle a régressé de 3,1% en 2019 par rapport à 2018 en raison de la baisse enregistrée notamment dans le secteur du raffinage du pétrole de 62,8% et le secteur de l'énergie de 7,8%. En revanche, l'indice de production industrielle a enregistré une hausse pour le secteur Chimie de 2,8% et le secteur minier de 18,8% suite à l'augmentation de la production du phosphate contre une baisse respectivement de (-8,6 %) et (-13,1%) en 2018<sup>5</sup>.

Pour l'année 2019, l'inflation s'est établie à 6,7% contre 7,3% en 2018; Cette amélioration est principalement due au ralentissement des prix alimentaires.

Le déficit de la balance commerciale a continué de se creuser au cours de l'année 2019 d'environ 386 MDT soit 2% par rapport à 2018, pour atteindre environ 19,4 milliards de dinars.

Suite à l'évolution des exportations de manière supérieure aux importations respectivement + 7% et + 5,4%, le taux de couverture a enregistré une légère amélioration d'un point pour atteindre 69,3% contre 68,3% en 2018.

S'agissant de la répartition sectorielle des exportations en 2019, les exportations du secteur des industries extractives ont enregistré une hausse qui a concerné les mines, phosphates et dérivés (+ 21,3%).

La croissance des exportations du secteur des industries manufacturières a connu un ralentissement (+10% contre +17% en 2018) en raison du repli des exportations du secteur Textile/habillement et cuir (+ 4,2% contre + 18,6% en 2018), des industries mécaniques et électriques (+ 12,3% contre + 14,1% en 2018) et des industries manufacturières diverses (+ 12,2% contre + 26,4% en 2018). Les exportations du secteur de l'Agriculture et des Industries agroalimentaires ont connu une baisse d'environ 13% en raison de la baisse enregistrée au niveau des exportations de l'huile d'olive (-34%).



<sup>3</sup> Conjoncture BCT N°126-janvier 2020

<sup>4</sup> Communiqué de presse FMI N°20-144/avril 2020

<sup>5</sup> Communiqué de presse INS -Indice de la production industrielle-décembre 2019

# Activité de la COTUNACE

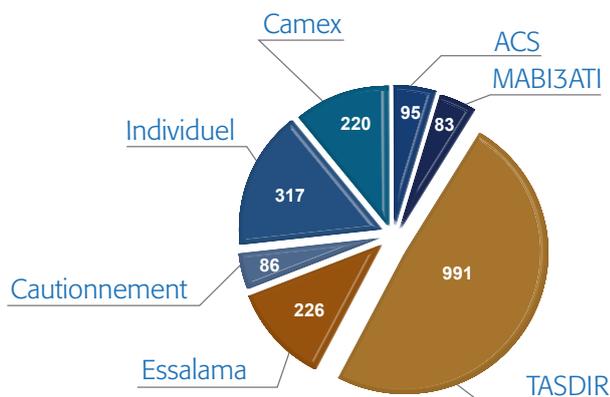
## Exercice 2019

### Activité Technique

#### I- Le Portefeuille d'Assurance

Au 31/12/2019, le portefeuille global de la COTUNACE compte 2018 contrats d'assurance contre 1985 contrats en 2018, soit une augmentation de 33 contrats, repartis comme suit :

Portefeuille 2019



Les nouvelles souscriptions ont totalisé **61 nouveaux contrats**, dont 19 contrats «TASDIR», 11 contrats «MABI3ATI», 13 contrats «Individuel», 06 contrats «CAMEX» et 04 contrats «ESSALAMA».

D'autre part, 41 certificats de garantie «Dhamen Finance» ont été émis en 2019 contre 36 certificats en 2018.

La COTUNACE a continué le renforcement de la stabilité de son portefeuille et ce à travers le contact direct avec les assurés



pour satisfaire leurs besoins et adapter leurs contrats si nécessaire, ce qui a limité à 28 le nombre des contrats résiliés en 2019.

#### II- Les Capitaux Assurés

Le total des capitaux assurés (exportations et ventes locales) a atteint **2793,7 MDT** en 2019 enregistrant ainsi une augmentation d'environ 12,5% par rapport à 2018.

Les exportations assurées ont atteint environ **1246,6 MDT** en 2019 enregistrant ainsi une hausse de 8,6% par rapport à l'année 2018.

Les ventes locales assurées ont atteint quant à elles **1547,1 MDT** en 2019 contre environ 1334,9 MDT en 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 15,9%.

En termes de répartition géographique des exportations assurées, l'Afrique représente, pour la cinquième année successive, **la première destination des exportations tunisiennes assurées avec une part de 50%** suivie par l'Europe de l'Ouest avec une part de 40%. De même, les exportations assurées vers le Moyen et Extrême Orient ont enregistré une hausse de 51% par rapport à l'année 2018.

### III- Le Chiffre d’Affaires/Les Primes Emises

En 2019, le chiffre d’affaires global de la COTUNACE a atteint 15,8 MDT contre 15,1 MDT durant l’année 2018, enregistrant ainsi une augmentation d’environ 4,2% et un taux de réalisation des objectifs de l’année 2019 de 109%.



Ci-dessous les primes émises réparties par type de risques :

MDT

Primes émises par risques	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Variation	
				2018	2019
Risques commerciaux	6,275	8,037	7,630	28,1%	-5,1%
Risques non commerciaux	0,071	0,048	0,089	-32,0%	83,7%
Primes Garantie de Financement Avant Expédition	0,053	0,081	0,101	53,4%	24,6%
Autres risques	0,116	0,153	0,190	31,4%	24,2%
<b>Total primes Assurance crédit Export</b>	<b>6,515</b>	<b>8,319</b>	<b>8,010</b>	<b>27,7%</b>	<b>-3,7%</b>
<b>Total primes Assurance crédit ventes locales</b>	<b>6,243</b>	<b>6,828</b>	<b>7,771</b>	<b>9,4%</b>	<b>13,8%</b>
<b>Total général des primes</b>	<b>12,759</b>	<b>15,147</b>	<b>15,781</b>	<b>18,7%</b>	<b>4,2%</b>

### IV- Les Engagements

#### 1- Engagements de la COTUNACE

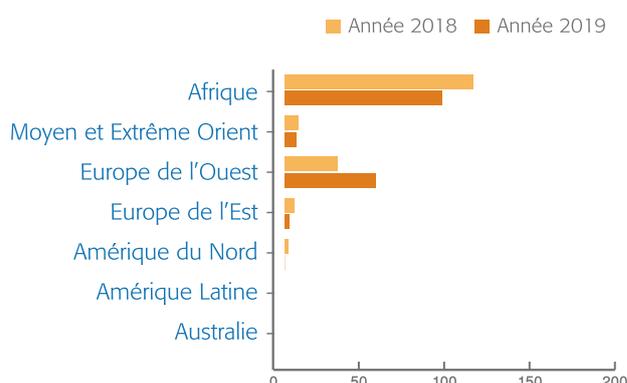
Au 31/12/2019, les engagements de la COTUNACE ont atteint 1431,5 MDT contre 1049,3 MDT en 2018 dont 565,8 MDT au titre des engagements de l’assurance crédit Export et 865,7 MDT au titre des engagements de l’assurance crédit des Ventes Locales.

#### 2- Engagements du fonds de garantie des Risques à l’Exportation (FGRE)

Les engagements du Fonds de Garantie des Risques à l’Exportation (FGRE) ont atteint en 2019 environ 154 MDT contre 157 MDT en 2018.

Ci-dessous la répartition géographique des engagements du FGRE :

#### Répartition géographique des engagements du FGRE



## V- Activité du Fonds de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition « Dhamen Finance »

Durant l'année 2019, le Fonds de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition «Dhamen Finance» a garanti 41 opérations d'exportations portant ainsi le nombre total des opérations d'exportations garanties depuis le début de l'activité du fonds à 1125 opérations au profit de 287 entreprises exportatrices.

Les garanties accordées ont atteint 11,5 MDT se rapportant à des exportations de 46,2 MDT. Le cumul des garanties depuis le lancement du Fonds a atteint 153 MDT se rapportant à des exportations totales de 482,9 MDT.

Le montant des cotisations pour l'année 2019 a atteint 101 mille DT. Ainsi, le cumul des cotisations a atteint 1229,4 mille DT depuis le démarrage du Fonds.

## VI- Les Charges de Sinistres

En 2019, les indemnisations servies par la COTUNACE ont totalisé 2,9 MDT réparties entre 0,4 MDT au titre des indemnisations des exportations et 2,5 MDT au titre des indemnisations des ventes locales.

Les indemnisations des exportations pour le compte du FGRE au titre des risques non commerciaux ont atteint 47 mille DT.

Les provisions pour sinistres en suspens au titre des risques commerciaux (pour le compte de la COTUNACE) se sont élevées à 16,1 MDT contre 14,1 MDT en 2018.

D'autre part, les provisions pour sinistres en suspens pour le compte du FGRE ont atteint 11 MDT en 2019 contre 4,3 MDT en 2018.



## Les Placements

Au 31/12/2019, le total des placements a atteint **153,5 MDT** contre 139,6 MDT en 2018 enregistrant une augmentation de **10%** et un taux de réalisation des objectifs de l'année 2019 de **106,2%**.

Ces placements se sont repartis comme suit :

- les placements de la COTUNACE ont atteint environ **72,9 MDT** contre 65,1 MDT en 2018.
- les placements du Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation ont atteint environ **50 MDT** contre 45,8 MDT en 2018.
- les placements du Fonds de Garantie des Exportations Avant Expédition «Dhamen Finance» ont atteint **30,5 MDT** contre 28,7 MDT en 2018.

## Résultat technique et Résultat comptable de l'exercice 2019

En 2019, la COTUNACE a enregistré un résultat technique de **4,3 MDT** contre 3,3 MDT en 2018 enregistrant ainsi une augmentation de **30%**. Le résultat comptable a atteint **8,9 MDT** contre 8,2 MDT en 2018. Le résultat comptable net de l'exercice 2019 s'élève à **5 MDT** et à **5,3 MDT** en neutralisant la participation exceptionnelle au profit de l'Etat.



Rapports du

# Commissaire aux comptes

**Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne  
pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE**

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2019**

### **16 I- Rapport sur l'audit financier :**

#### **1- Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire réunie le 26 Avril 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - **COTUNACE**, arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat technique non vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers, y compris un résumé des principes et méthodes comptables les plus pertinents.

Ces états financiers, qui annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan de 199.828.839 dinars un bénéfice net de 5.001.203 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

#### **2- Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### 3- Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

Les prévisions de recours à encaisser, d'un montant de 421 810 DT, ont été évaluées et comptabilisées sur la base des indemnisations payées. Par contre, les prévisions de recours sur les provisions pour sinistres à payer n'ont pas été prises en compte.

Ce choix a été justifié par l'application des dispositions combinées de deux articles de la norme comptable n° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance. En effet, l'article 4 § I définit les prévisions de recours à encaisser comme le produit à attendre des actions exercées par une entreprise d'assurance en vue d'obtenir, par le responsable d'un préjudice, le remboursement d'une indemnité ou partie d'indemnité de sinistres versée au titre d'un sinistre. De même, l'article 39 précise que les prévisions de recours à encaisser sont les sommes récupérables provenant de l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers. Or la subrogation de ces droits au profit de la COTUNACE ne prend effet qu'après indemnisation.

Selon l'actuaire, les prévisions de recours à encaisser sur les provisions pour sinistres à payer sont estimées à 2.829.778 DT

### 4- Rapport annuel de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nous n'avons pas d'observations à signaler à cet égard.

### 5- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## 6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

18

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates,

d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

### 1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

### 2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le commissaire aux comptes  
UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane  
Expert comptable-Associé


Abdellatif ABBES  
Expert comptable-Gérant




Rapports du

# Commissaire aux comptes

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne  
pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2019

Messieurs,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la **Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE**, et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

### A- Conventions et opérations conclues en 2019

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2019 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

### B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2019

Un contrat de location a été signé en 2013, suivi de ses avenants en 2015, entre la **COTUNACE** et le Comité Général des Assurances « CGA ». En effet, parmi les représentants de l'Etat Tunisien dans le conseil d'administration de la **COTUNACE** figure le ministère des finances qui est représenté par un responsable du CGA.

La location concerne les parties suivantes de l'immeuble sis au 7 rue Elles à Montplaisir :

- Les 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages à partir du 01 juillet 2015 pour un montant de loyer annuel de 43.500 dinars hors TVA (soit 10.875 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.

- Un appartement au RDC à partir du 01 mai 2015 pour un montant de loyer annuel de 7.380 D hors TVA (soit 1.845 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations, rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus, conclues antérieurement et qui sont en cours en 2019 à l'exception du contrat de location signé avec le Comité Général des Assurances « CGA » et qui a été modifié en 2015 comme il est indiqué dans le paragraphe précédent.

### C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

**1-** Les rémunérations et les avantages en nature octroyés au Président Directeur Général de la COTUNACE au titre de l'exercice 2019, conformément à la décision du conseil d'administration en date du 20 décembre 2013, se détaillent comme suit :

- Un salaire brut annuel de 108.571DT (soit le salaire net mensuel est 5.500 D)
- Une voiture de fonction et une voiture à usage familial
- 500 litres de carburant par mois
- La prise en charge des frais téléphoniques
- Une prime annuelle fixée par le conseil d'administration. La prime de 2018 attribuée en 2019 a été fixée à un montant brut de 31.273 dinars (soit un montant net de 19.800 D).

**2-** Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence. L'assemblée générale du 30 avril 2019 a décidé de servir un montant net de 5.000 DT pour chaque membre. Les jetons de présence servis en 2019 totalisent un montant de 43.750 DT

**3-** Les membres du comité permanent d'audit perçoivent des jetons de présence selon les dispositions en vigueur relatives aux entreprises à participation publique et conformément aux décisions de l'assemblée générale du 30 avril 2019 pour un montant net de 5.000 DT pour chaque membre.

Les jetons de présence servis en 2019 totalisent un montant de 11.250 DT.

Nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus à l'exception des opérations courantes conclues dans des conditions normales avec les sociétés de réassurance membres du conseil d'administration

Le commissaire aux comptes  
UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane  
Expert comptable-Associé

Abdellatif ABBES  
Expert comptable-Gérant




## Résolutions de

# l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 01/07/2020

### Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve sa réunion tenue aujourd'hui avec un retard d'un jour et ce, compte tenu de la situation actuelle du pays concernant la pandémie de Coronavirus.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers tels qu'ils sont présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux opérations stipulées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve les conventions y afférentes.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion pour l'exercice 2019.

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 comme suit (en DT):

<b>Bénéfice de l'exercice 2019</b>	<b>5 001 202,992</b>
Report à nouveau	22 305,865
<b>Total</b>	<b>5 023 508,857</b>
Réserve légale	251 175,443
Réserve de réinvestissement	0,000
Réserve facultative	4 600 000,000
Réserve fonds social	150 000,000
Report à nouveau	<b>22 333,414</b>

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à servir aux membres du conseil d'administration et aux membres des comités permanents à 5 000 DT net par membre au titre de l'exercice 2019, sans cumuler les jetons en cas de participations d'un administrateur à plusieurs comités, et en prenant en considération la présence effective dans les réunions.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de :

- Monsieur Rafik Chouchen administrateur représentant de l'Etat (Ministère des Finances) en remplacement de Madame Faten Mallouli
- Monsieur Ibrahim Binous administrateur représentant de l'Etat (la Banque Centrale de Tunisie) en remplacement de Madame Salwa Masmoudi
- Monsieur Youssef Néji administrateur représentant de l'Etat (le Centre de

Promotion des Exportations -CEPEX) en remplacement de Monsieur Lassad Laabidi

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au mandataire légal de la société ou à son représentant à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publications légales et autres.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## Etats financiers de l'exercice 2019

# BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

	31 /12/ 2019		31 /12/ 2018	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
<b>ACTIFS</b>				
<b>Actifs incorporels</b>	<b>-374 695</b>	<b>477 632</b>	<b>102 937</b>	<b>37 275</b>
Logiciels	621 471	-518 535	102 937	37 275
Goodwill négatif	-996 166	996 166	0	0
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>1 714 859</b>	<b>-1 424 237</b>	<b>290 622</b>	<b>265 746</b>
<b>Placements :</b>	<b>146 885 071</b>	<b>-3 213 182</b>	<b>143 671 889</b>	<b>129 702 300</b>
Terrains et constructions	2 493 460	-2 204 246	289 213	301 338
Autres placements financiers	144 391 611	-1 008 935	143 382 676	129 400 962
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>	<b>12 319 606</b>		<b>12 319 606</b>	<b>8 864 544</b>
<b>Créances :</b>	<b>48 865 946</b>	<b>-15 009 436</b>	<b>33 856 511</b>	<b>34 796 329</b>
Créances nées d'opérations d'assurance directe	43 891 269	-15 009 436	28 881 834	27 291 172
Créances nées d'opérations de réassurance	4 608 450	-	4 608 450	6 807 970
Autres créances	366 227	-	366 227	697 187
<b>Autres éléments d'actifs :</b>	<b>9 587 275</b>	<b>-</b>	<b>9 587 275</b>	<b>10 016 948</b>
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	8 787 590	-	8 787 590	8 869 286
Comptes de régularisation Actif	799 685	-	799 685	1 147 662
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>218 998 061</b>	<b>-19 169 222</b>	<b>199 828 839</b>	<b>183 683 143</b>

## Etats financiers de l'exercice 2019

# BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	31 /12/ 2019	31 /12/ 2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	26 500 000	26 500 000
Réserves	12 660 435	7 104 351
Autres capitaux propres		
Résultats reportés	22 306	8 231
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>39 182 741</b>	<b>33 612 582</b>
Résultat de l'exercice	5 001 203	6 288 933
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>44 183 944</b>	<b>39 901 514</b>
<b>provisions pour autres risques et charges</b>		
Provisions techniques brutes	28 324 569	22 161 374
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	11 537 315	10 409 566
<b>Autres dettes :</b>	<b>34 133 020</b>	<b>35 924 373</b>
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 241 037	6 463 021
Dettes nées d'opérations de réassurance	25 746 742	25 524 691
Autres dettes	5 145 241	3 936 662
Ressources spéciales	80 851 616	74 580 028
<b>Autres passifs :</b>	<b>523 704</b>	<b>482 685</b>
Comptes de régularisation Passif	523 704	482 685
Total des passifs	155 644 895	143 781 628
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>199 828 839</b>	<b>183 683 143</b>

## Etats financiers de l'exercice 2019

# État de Résultat Technique

(Montants exprimés en dinars)

	Opérations brutes 2019	Cessions 2019	Opérations nettes 2019	Opérations nettes 2018
<b>PRODUITS TECHNIQUES</b>				
Primes acquises :	15 617 266	-9 375 979	6 241 287	6 241 100
Primes émises et acceptées	15 782 293	-9 467 770	6 314 523	6 343 201
Variation de la provision pour primes non acquises	-165 027	91 791	-73 236	-102 100
Produits de placements alloués, trans- férés de l'état de résultat	3 089 653	-	3 089 653	2 747 632
Autres produits techniques	1 119 858	-	1 119 858	2 259 387
<b>CHARGES TECHNIQUES</b>				
Charges de sinistres :	-5 225 677	5 355 721	130 044	-3 621 206
Montants payés	-3 232 365	2 249 199	-983 167	-1 994 377
Montants sinistres payés	-3 612 593	2 500 192	-1 112 402	-2 200 819
Montants sinistres récupérés	380 228	-250 993	129 235	206 441
Variation de la provision pour sinistres	-1 993 312	3 106 522	1 113 211	-1 626 829
Variation des autres provisions techniques	-	-	-	
Participation bénéficiaire et ristourne	-420 281	256 748	-163 533	130 392
Frais d'exploitation :	-2 935 491	2 673 352	-262 139	-310 123
Frais d'acquisition	-1 626 239	-	-1 626 239	-1 490 534
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	31 910	-	31 910	11 869
Frais d'administration	-1 341 162	-	-1 341 162	-1 307 762
Commissions reçues des réassureurs	0	2 673 352	2 673 352	2 476 304
Autres charges techniques	-2 254 173	-	-2 254 173	-2 424 670
Variation de la provision pour équilibre	-3 584 575	-	-3 584 575	-1 697 259
<b>RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE</b>	<b>5 406 579</b>	<b>-1 090 158</b>	<b>4 316 421</b>	<b>3 325 253</b>

## Etats financiers de l'exercice 2019

## Etat de Résultat

(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 /12/ 2019	Exercice clos le 31 /12/ 2018
<b>PRODUITS NON TECHNIQUES</b>		
Résultat technique de l'assurance non vie	4 316 421	3 325 253
Produits des placements (assurance non vie) :	8 401 917	7 291 877
Revenus des placements	8 401 917	7 291 877
Reprises de corrections de valeur sur placements		
Produits des placements alloués, transférés à l'état	-3 089 653	-2 747 632
de résultat technique de l'assurance non vie		
<b>AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES</b>	350 636	816 141
<b>CHARGES NON TECHNIQUES</b>		
Charges de placements (assurance non vie) :	-1 038 199	-471 640
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-1 038 199	-471 640
Corrections de valeurs sur placements		
Autres charges non techniques	-51 715	-820
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	8 889 408	8 213 180
Impôts sur les sociétés	-3 888 205	-1 924 247
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	5 001 203	6 288 933

## Etats financiers de l'exercice 2019

# Etat de Flux de Tresorerie

(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 /12/ 2018	Exercice clos le 31 /12/ 2019
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	717 024	3 059 976
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissements	-276 617	-180 786
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-432 630	-567 996
Variation de trésorerie	-81 696	2 918 722
Trésorerie au début de l'exercice	8 869 286	5 950 564
Trésorerie à la clôture de l'exercice*	8 787 590	8 869 286

(\*) Soldes dans les banques et la trésorerie